

Société de l'information pour la croissance et l'emploi, i2010

2005/2167(INI) - 19/05/2006 - Document de suivi

La Commission présente son premier rapport de suivi sur l'initiative i2010, qui relève les défis clés d'une société de l'information moderne et promeut un partenariat entre la Commission, les États membres et toutes les parties concernées compétentes afin de développer l'économie numérique en Europe.

Le rapport montre que, malgré une augmentation de la croissance économique en 2005 et une croissance annoncée de 2% en 2006, la croissance annuelle du PIB reste bien au-dessous des 2,7% relevés aux États-Unis entre 2000 et 2005. L'Europe a toujours une évolution médiocre en matière de productivité et un faible investissement dans la Recherche et le Développement, représentant seulement 1,9% du PIB en 2004.

Mais la contribution des TIC n'est pas suffisante pour améliorer la position globale de l'UE. Des chiffres récents montrent que l'investissement de l'UE dans la recherche dans le domaine des TIC est toujours en retard par rapport à ses concurrents. La contribution des TIC en ce qui concerne la productivité a sensiblement diminué comparé à la deuxième moitié des années 1990 et équivaut toujours à environ la moitié de celle relevée aux États-Unis. D'une façon générale aucun indicateur ne montre un changement dans la tendance ou une accélération dans le développement des TIC qui mettraient l'UE sur la voie d'une croissance durable et de la compétitivité. Néanmoins, certaines tendances sont positives. La convergence numérique devient finalement une réalité.

Le rapport montre que les défis identifiés dans l'initiative i2010 sont toujours d'actualité mais doivent être plus fermement abordés. Les décideurs politiques doivent non seulement être plus conscients de la nécessité d'accélérer le développement des TIC, ils doivent également construire des politiques pour étendre les tendances positives dans le secteur des TIC. Les priorités sont principalement les stratégies de déploiement du haut débit, des approches cohérentes en matière de contenu et de déploiement, des stratégies unifiées dans le domaine de la recherche et de l'innovation ainsi que des services publics plus ambitieux. Il est aujourd'hui plus nécessaire que jamais de mettre en place les bonnes politiques européennes en matière de TIC si l'on veut rattraper nos principaux concurrents.

Trois principes continueront donc d'étayer l'initiative i2010 en 2006-2007 :

1. **urgence** : la reconnaissance croissante du rôle des TIC dans la croissance et la création d'emplois devrait être convertie en action, par une approche stratégique des perspectives liées à la convergence numérique dans les Programmes Nationaux de Réforme qui unirait la politique au niveau macro et micro économique ;
2. **partenariat** : action et responsabilité communes entre la Commission, les États membres et les parties concernées, en accord avec l'ordre du jour de Lisbonne et l'initiative i2010, non seulement pour identifier des goulets d'étranglement entravant l'innovation mais également pour prendre des mesures décisives en ce qui concerne la coordination des politiques à travers l'Europe afin de créer un espace unique d'informations pour les 25 États membres de l'UE ;
3. **action** : l'UE doit passer du consensus sur l'importance des TIC pour la croissance, les emplois et la qualité de vie à l'action par une mise en application vigoureuse des règlements et des politiques qui participent à la compétitivité et par l'utilisation du poids économique des administrations publiques afin de promouvoir l'émergence des services innovateurs pour le bénéfice des citoyens, pour la croissance et pour les emplois.